

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2047 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : WAKIM KHADIA

Date de naissance : 08/09/1955

Adresse : Beauséjour, Rue Al Akhdane, Resal Kaboutart Art 13

Tél. : 05 22 20 45 45 Total des frais engagés : 831,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

INPE: 091122440

Date de consultation : 22 JAN 2014

Nom et prénom du malade : Dr. SADIK Fouzia

Médecin
104, Rue Mimouza Hay Erraha
05 22 20 45 45 Casablanca

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Colique + Gastro-entérite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 1

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à (3A 101) CASABLANCA Le : 31/01/2014

Signature de l'adhérent(e) : KHADIA

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22 JAN 2014	1G	01	200,00	INTE 097122710 Dr. SADIK Fouzai Medecin 104, Rue Mimouza Hay Erraha Tel: 05 22 36 48 91 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourchisseur	Date	Montant de la Facture
DR. SADIK FOUZAI	22/01/14	631,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B 00000000 00000000	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr SADIK Fouzia

Médecine Générale

Echographie Générale

104, Rue Mimosas (ex Rue des Ecoles)

1^{er} Etage - Beauséjour

Casablanca - Tél. : 05 22.36.58.91

الدكتورة صديق فوزية .

الطب العام

الفحص بالصدى

104، زنقة ميموزا (زنقة المدارس سابقاً)

الطابق الأول - بوسيجور

الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 36.58.91

22 JAN 2004

Casablanca, le : الدار البيضاء ، في :

Mr. WAKIM Khadija - 13646

129, w - Panaxébine (fl 100 mg 3 mois)
1cp/j avec le Flon.

40, w - Anisepa 200 mg (100)

1cp 2 fois 1/2 avec repas

60, w - Medevine 600 mg (100)

1cp 2 fois 1/2 avec repas

123, 60 - Tuxium 40 mg (100 de 14)
1cp/j avec repas.
Flon.

21, w - Librax (100) 1cp le matin

631, 60



Dr. SADIK Fouzia
Médecin
104, Rue Mimouza Hay Erraha
Tél. 05 22 36.58.91 Casablanca

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bnoi al acuem roches
noires casablanca
INEXIUM
Cpr OR.
40 mg
Boute 14
641150MP 01NRQ P.P.V.123.60 DH
6 118001 020607

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC B30
P.P.V : 129DH00
LOT : 29E006
PER.07.2026
6 118000 062301

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC B30
P.P.V : 129DH00
LOT : 29E006
PER.07.2026
6 118000 062301

PAROXETINE WIN 20MG
CP PELL SEC B30
P.P.V : 129DH00
LOT : 29E004
PER.07.2026
6 118000 062301

سوطاما
othema

6 118000 021049



AMM N° 242/2020 DMP/21 NRG
30 comprimés sécables
Médiveine® 600 mg

ملاخ
عنه طريق النم
30 قرصا قابلا للكسر



600

ديوسمين
ميديفين®



Médiveine®

diosmine

30 Comprimés sécables

ميديفين®
ديوسمين

30 قرصا قابلا للكسر



600 mg

30 Comprimés sécables
Voie orale



Médiveine® diosmine



<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DURÉE	MATIN	MIDI	SOIR
$\frac{1}{2}$			
AVANT	APRÈS		

LOT 232333 1
EXP 07 2026
PPV 60.00



سوطيمـا
Sotthema

Anti-Spa®

Mébénzérine chlorhydrate



سوطیما
Othema



LOT 231875 1
EXP 05 2025
PPV 40.00



سوطنما
othema

6 118000 021780



AMM N° 656/17/DMP/21/NRG

30 comprimés pelliculés

Anti-Spa® 200 mg

ملاع
200

30 قرصا مغلفا
عن طريق الفم



Anti-Spa®

ميسقيرين هيدروكلوريد

Anti-Spa®

ébévérine chlorhydrate

Comprimés pelliculés

أنتي-سبا

ميسقيرين هيدروكلوريد

30 قرصا مغلفا



UCP

COMPOSITION :

Clidinium bromure (DCI) 2,5 mg

Chlordiazépoxide 5 mg

Excipients q.s.p 1 comprimé dragéifiés

Excipients à effet notoire :

Lactose et saccharose.

Avant toute utilisation, lire attentivement la notice intérieure.

Librax® 5 / 2,5 mg 

30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

LOT:23241 PER:10/2026
PPV: 21.00 DH

Fabriqué sous licence **Meda**
par les laboratoires **Steripharma**

Z.I Lina N° 347 Sidi Maârouf - Casablanca

Amine TAHIRI, Pharmacien Responsable

Librax®

Chlordiazépoxide
+Bromure de Clidinium

5 / 2,5 mg

30 comprimés dragéifiés